

PLAN DE FINANCEMENT FONDS VERTS - ANNEE 2026

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	COMMUNE DE CIRES LES MELLO
NUMÉRO SIRET :	218 001 545 000 13
INTITULÉ DU PROJET :	Réalisation d'aménagements hydrauliques en faveur de la lutte contre les inondations, le ruissellement et l'érosion sur le territoire communal - 1ère tranche

NATURE DES DÉPENSES	H.T.
foncier	0,00 €
maîtrise d'œuvre	0,00 €
études	0,00 €
travaux	568 315,00 €
Aléa	0,00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	568 315,00 €

H.T.		Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée (45% de 220 000 € assiette subventionnable maximum)	99 000,00 €	17,42 %	27/02/2026	
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
Fonds verts demandée (80% de 235 315 € assiette subventionnable maximum)	188 252,00 €	33,12 %	02/06/2026	
FNADT	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport	0,00 €	0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADEME	0,00 €	0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
Autre aide de l'État à préciser : 1/	0,00 €	0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €	0,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité :	0,00 €	0,00 %		

Sous-total aides publiques	287 252,00 €
-----------------------------------	---------------------

50,54 %

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	H.T.
Dons	0,00 €
Aides privées	0,00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €
Sous-total aides non publiques	0,00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Fonds propres	281 063,00 €
Emprunt	0,00 €
Crédit bail ou autres	0,00 €
Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0,00 €
Total autofinancement	281 063,00 €

49,46 %

Total Financement H.T. 568 315,00 €

La collectivité s'engage à communiquer au préfet, sans délai, toute modification de plan de financement, de périmètre, de destination, de calendrier ou de nature des travaux.

La collectivité s'engage à fournir aux services préfectoraux, dès réception, une copie des décisions relatives à l'ensemble des aides publiques obtenues.

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndicat s'est prononcé.

Fait à : Cires-Lès-Mello

Le : 02 juin 2026



Signature (nom et qualité) et cachet
Fabien DELVALLET, Maire

